

Prévention des risques professionnels - DUERP

En tant que pilier essentiel de la gestion des risques professionnels en entreprise, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) revêt une importance capitale dans la prévention de ces risques. Les récentes réformes gouvernementales, notamment celles découlant de la loi du 2 août 2021 visant à renforcer la prévention en santé au travail, ont introduit de nouvelles responsabilités pour le Comité Social et Économique (CSE) en ce qui concerne le DUERP. Dans ce contexte, l'IREFE propose une formation en trois journées pour actualiser vos connaissances sur le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels et pour vous familiariser avec le fonctionnement et l'utilisation du DUERP.

Objectifs

Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
Agir sur la prévention des risques professionnels

Public Visé

Secteur public et privé

Pré Requis

Connaître les attributions des instances des représentants du personnel en matière de santé au travail (questionnaire préalable)

Objectifs pédagogiques

Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
Agir sur la prévention des risques professionnels

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active, exposés, travaux de groupe, exercices, méthode expérientielle, mises en situation, analyses de vidéo

Qualification Intervenant(e)s

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels

Parcours pédagogique

Définition et cadre réglementaire autour de la prévention des risques professionnels
Principes généraux de la prévention des risques professionnels
Enjeux de la prévention
Acteurs et parties prenantes
Composantes du risque professionnel
Cotation et hiérarchisation du risque
Articulation, intégration et suivi avec les documents obligatoires internes de sécurité : PAPRIACT, rapport annuel
Pratique syndicale et prévention des risques professionnels

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et / ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne

Modalités d'Accessibilité

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

8 à 16 personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **1 245.00**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

irefe'



Contactez-nous !

Carole RITZ
Directrice

Tél. : 01 42 03 05 05
Mail : contact@irefe.fr

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : SAN001-20231031

IREFE - 78, Rue de Crimée - 75 019 PARIS
Tél. : 01 42 03 05 05 - Site internet : www.irefe.com - e-mail : contact@irefe.fr
Numéro de déclaration : 11750804075 - Code APE 8559A - Agréments éco 841511 - CSE SSCT/CHSCT 85808